

**SYNDICAT DES EAUX
ROSIERS MONTAIGNAC**

Mairie

19300 MONTAIGNAC

SAINT-HIPPOLYTE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 9 décembre 2021

Membres en exercice	8
Présents	7
Représentés	0
Votants	7
Exprimés	7
Pour	7
Contre	

Délibération n° 2021/17 portant approbation des tarifs 2022

L'an deux mille vingt et un et le neuf décembre, le comité syndical du Syndicat des Eaux de ROSIERS D'EGLETONS - MONTAIGNAC ST HIPPOLYTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Pierre JOURDE, Président.

- Date de convocation du comité syndical : 2 décembre 2021
- Nombre de membres en exercice : **8**

Présents : 7 **conseillers** : MM.- Michel ALZAGA - Georges CARAMINOT- Francis GUILLOT – Pierre JOURDE – Serge LANOT - Daniel VIGOUROUX – Fernand ZANETTI.

Absent : 1 **conseiller** : Laurent GOURDOUX

M. Serge LANOT a été élu secrétaire.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** comme suit le prix de l'eau à compter du 1^{er} janvier 2022 :

. Abonnement :	56,78 €
. Location du compteur :	17,37 €
. Prix de l'eau au m3 jusqu'à 1500 m3 :	1,68 €
. Prix de l'eau au m3 au-delà de 1500 m3 :	5,96 €

- **FIXE** comme suit les autres tarifs du syndicat à compter du 1^{er} janvier 2022 :

. Prix des compteurs d'eau à remplacer :	100 €
. Branchement – forfait jusqu'à 10 ml :	1 000,00 €
. Branchement – ml supplémentaires au-delà de 10 :	50 €/ml
. Étalonnage d'un compteur :	70 €
. Fermeture ou ouverture de l'eau :	35 €
. Intervention recherche de fuite pour autre collectivité :	selon le temps passé par le technicien multiplié par 55 €/heure plus 0,40 € par kilomètre.

- **DONNE** tous pouvoirs à son Président pour faire appliquer cette tarification.

Fait à Montaignac, le 10.12.2021

Le Président,
Pierre JOURDE

